

Le Soir 18/05/13 COM ID

# LGT Pessimisme à l'aérodrome

**SAINT-HUBERT** Daniel Ledent se retire de la présidence

**I**l a présidé, vendredi, son dernier conseil d'administration de la société de gestion de l'aérodrome de Saint-Hubert. Daniel Ledent (PS) rend son tablier, dans un contexte difficile : « *Le climat autour du site n'est pas positif. C'est dommage car depuis la reprise par Idélux, un formidable travail a été effectué. Comme d'autres, je suis découragé* », souligne-t-il.

En deux mots, le recours devant le Conseil d'Etat de certains utilisateurs contre le permis d'urbanisme a plombé le projet de redéploiement. Le 7 juin prochain, l'intercommunale risque de se retirer du jeu. Preuve que la menace est sérieuse, un plan de sortie est sur la table.

« *Notre bilan est bon, assure Daniel Ledent. De nouvelles ac-*

*tivités ont été lancées et les mouvements aériens sont passés de 27.350 en 2010 à 48.253 en 2012.* »

## L'aérodrome ne décolle décidément pas

Le hic, c'est qu'aujourd'hui, tout est à l'arrêt. « *Les opposants doivent retirer leurs réclamations. La Région wallonne injecte, sous différentes formes, sept à huit millions d'euros de subsides pour permettre à l'aérodrome de décoller. Ces aides, nous risquons de les perdre et il serait étonnant de voir le gouvernement wallon s'investir davantage* », prévient le socialiste.

Celui-ci rappelle également qu'un aérodrome comme celui de Saint-Hubert coûte 800.000 euros par an. « *Les réclamants doivent le savoir ! Ont-ils des*

*solutions, si tout le projet de développement tombe à l'eau ?*, s'interroge-t-il. *Moi, je suis pessimiste et ce serait vraiment une occasion manquée pour Saint-Hubert et toute la région. Cet outil a un potentiel important... si on laisse faire Idélux !* »

Lors du conseil d'administration de ce vendredi, le bourgmestre Jean-Luc Henneaux (Cap 2012) a été invité. Il le répète depuis plusieurs semaines : les autorités locales ont pleinement joué leur rôle, notamment en intervenant dans le déficit d'exploitation à hauteur de 50.000 euros par an. La commune a par ailleurs un droit de regard accru sur la gestion du site depuis vendredi : le conseil d'administration a décidé d'accorder un poste d'observateur. ■

**NICOLAS DRUEZ**